

Avril 2021

## **Du sujet des épreuves d'examens et concours, aux sujets comme épreuves**

Nous nous alarmons ici d'une grave dérive dans les sujets qui ont été proposés comme sujets zéro, dans le sujet prévu pour l'épreuve nationale de spécialité au baccalauréat 2021, comme dans les sujets des concours d'enseignement.

### **Petit retour en arrière**

Avec la réforme Blanquer, le programme qui **était autrefois différent** pour les collèges, les lycées et les établissements de formation des enseignants devient maintenant **le même pour tous**. Ce qui distingue les niveaux ? Un degré de complexité croissant du cycle 4 à la terminale et des épreuves d'examen et de concours qui devaient conséquemment s'adapter au niveau et à l'âge des candidats.

Les syndicats et nous-mêmes (des membres du bureau de Polychrome-edu) avons été consultés sur la constitution des programmes. Nous n'avons pas notre voix au chapitre sur la formule spiralaire ou curriculaire, déjà pratiquée en Éducation musicale et destinée à être la même pour tous les enseignements artistiques. Mais nous avons mentionné avec une certaine inquiétude les formulations compliquées du programme et demandé leur simplification, ce qui n'a pas eu lieu.

Nous nous sommes aussi alarmés devant l'ampleur des « questionnements plasticiens, transversaux et interdisciplinaires », qui regroupent à peu près tous les questionnements possibles et imaginables. Il nous a été répondu **qu'il n'était pas question d'« épuiser les programmes, mais de puiser dedans »** (ce sont les formules exactes employées par notre Inspecteur Général). Avec cette réponse, de notre inquiétude devant le vertige d'un champ infini de questionnements dont la teneur devait être vue par tous les élèves, nous sommes passés à l'idée d'une vaste étendue de questions générant une merveilleuse liberté dans nos cheminements pédagogiques. Nous savions que des **questions limitatives** permettraient de cerner, pour le bac, des points-clés qui allaient guider un enseignement contrôlé au moment du passage du baccalauréat. Nous avons donc finalement acquiescé.

Mais nous avons déchanté lorsque nous avons découvert les sujets zéros.

### **Les sujets de baccalauréat**

Au fil de la livraison des sujets zéro et du sujet prévu pour l'épreuve de mars 2021, finalement abandonné pour le bac en raison des dispositifs sanitaires pour le covid, 6 sujets en tout, nous avons découvert que les programmes limitatifs n'empêchaient nullement les élèves d'**être interrogés sur un champ de questionnements beaucoup plus vaste que celui déduit logiquement à partir des « Oeuvres, thèmes et références »**.

**Partie 1** : Les années précédentes, dans le même temps d'épreuve imparti, les élèves effectuaient une **analyse plastique d'une seule œuvre**. Maintenant il s'agit non seulement d'une « **analyse méthodique de 2 à 5 œuvres** », mais aussi d'une « **réflexion sur certains aspects de la création artistique** ». Comme c'était impossible de tout considérer ensemble, nous nous sommes en général accordés, entre enseignants, à privilégier les analyses qui dégageaient la fa-

çon dont les œuvres mettaient en jeu l'**axe de réflexion** indiqué par le sujet et faisaient jouer ce dernier, selon leur actualisation dans les œuvres choisies. Nous n'avons pas demandé aux élèves une analyse méthodique complète des œuvres, d'autant qu'il était plus intéressant, pour la réflexion globale, de considérer toutes les œuvres et donc les occurrences diverses en elles d'apparition des axes de réflexion proposés. Peut-être était-ce ce qui était attendu par le terme « méthodique » ? Nous avons cruellement manqué de « corrigés zéro » pour nous guider.

De plus, nous avons calculé qu'en l'absence de questions limitatives proprement dites, il faudrait préparer les élèves à la liaison entre les 19 axes des questionnements plasticiens au programme avec chacune des 9 œuvres, ce qui représente 171 combinaisons. Ce bagage culturel et méthodologique est résolument hors de portée des élèves et des possibilités pédagogiques des enseignants.

**Partie 2, sujet A :** De même, pour le sujet A de la partie 2, il paraît aberrant de le faire porter sur les notions impliquées par des questions transversales aussi pantagruéliques que « **L'artiste et la société** », « **Mondialisation de la création artistique** » et « **L'art, les sciences et les technologies** ».

Citons la fiche : « **Développements sur les questionnements artistiques transversaux** <sup>1</sup> » :

« Les questionnements artistiques interdisciplinaires et transversaux introduits en classe de première sont poursuivis en classe terminale, selon les mêmes modalités : pour les premiers, articulation ponctuelle avec les autres questionnements du programme ou approches spécifiques ; pour les seconds, mise en perspective avec les compétences à mobiliser pour questionner le fait artistique, participer aux débats sur l'art, exercer l'esprit critique. Ils fournissent au professeur un **levier pour l'individualisation du parcours de certains élèves**, notamment en fonction de leurs projets d'orientation vers des études en design, en architecture, en création numérique... Ils **peuvent favoriser des approches ou des projets** en dialogue avec d'autres enseignements et d'autres spécialités, **nourrir l'épreuve orale** terminale du baccalauréat. »

Ces questionnements ne sont là mentionnés que pour le Grand Oral du bac ou des parcours individuels, jamais dans leur dimension dissertative faisant l'objet d'un sujet écrit sur 8 points au bac pouvant tomber sur tout et n'importe quoi les concernant. Or l'épreuve du bac telle que mentionnée dans le B.O. stipule que le document est « accompagné d'une consigne reliée plus particulièrement aux questionnements artistiques transversaux ».

**Ces questionnements devraient exclusivement être réservés au Grand Oral, avec un choix individuel fait par les élèves.**

**Partie 2, sujet B :** Les élèves semblaient plutôt contents de répondre à la demande d'une note d'intention, car ils se voyaient **sollicités dans leur créativité**. Néanmoins, nous avons été perplexes quand ils répondaient certes à la question posée, mais plongeaient l'œuvre dans leur espace créatif au point de l'instrumentaliser et d'en neutraliser sa force vive, voire d'être dans un pur contresens pour un historien d'art. Le mot « intégrité » de l'intitulé du sujet peut être pris dans l'acception physique du terme et pas forcément du sens de l'œuvre. Il serait pour nous utile de préciser que nous ne devons pas valoriser l'appropriation de l'œuvre par les élèves au prix de contresens sur elle. En conséquence, sur l'ensemble des œuvres du corpus du sujet, seule

---

<sup>1</sup> [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/AP/88/1/RA19\\_Lycees\\_GT\\_1ere2ndTer\\_OptS-pe\\_AP\\_Pres\\_questionnements\\_artistique\\_1207881.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/AP/88/1/RA19_Lycees_GT_1ere2ndTer_OptS-pe_AP_Pres_questionnements_artistique_1207881.pdf)

l'œuvre au programme bien connue des élèves pourra être traitée et maîtrisée pour sa présentation. En ce sens, si ce sujet était aimé des élèves, ce n'était pas forcément pour des raisons acceptables pour nous.

Nous ne sommes pas des magiciens, nos élèves non plus.

De toute urgence, il faudra rendre **faisables** les sujets pour les élèves du baccalauréat 2022, en raison de la crise sanitaire, **mais aussi pour les années suivantes**. Il est nécessaire d'assortir les **programmes limitatifs de questions précises** à étudier, d'une part, et de formuler des sujets en **cohérence directe** avec celles-ci. Nous précisons aussi : quand bien même les épreuves de mars seraient reportées fin avril en 2023, il serait de toute façon impossible de préparer les élèves à des épreuves portant sur un champ pléthorique de questionnement.

Les sujets donnés aux concours d'enseignement posent problème eux aussi.

### **Les sujets des concours d'enseignement : celui de l'agrégation interne et celui de l'épreuve du CAPES externe en avril 2021**

Les candidats à l'agrégation interne ont au moins une limite de 6 questions à travailler plus précisément au sein du grand programme des cycles 3, 4 et du lycée, ce que n'ont pas les élèves de lycée. Mais les sujets posent quelques problèmes. *Le Monument à la IIIe Internationale*, par exemple, n'est considéré qu'en tant que projet en métal fait à la main, non réalisé dans ses dimensions architecturales. Mais la subtilité de sa conception reste totalement hors-champ de l'analyse (l'aspect giratoire de grands volumes géométriques associé à des temporalités citoyennes, par exemple), de même que son aspect (pas de document iconique). En revanche, l'aspect technique de la fabrication de *La Statue de la Liberté* est spectaculaire, c'est le seul point auquel s'intéresse le sujet, mais ce choix d'œuvre est-il pertinent ? S'agit-il d'une œuvre d'art ?... Certes, nous sommes dans un monde qui privilégie le spectaculaire, les modes de fabrication des œuvres monumentales méritent le détour, mais doit-on transformer cette épreuve de culture artistique en épreuve de « technique de communication visuelle » ? À force de vouloir entériner le fait qu'une œuvre d'art **ne se distingue plus par sa singularité, son agilité conceptuelle, mais par son aspect spectaculaire**, l'épreuve va bientôt se transformer en réflexion **sur les moyens de cette visibilité plus que sur l'intérêt à la rendre visible**.

Enfin le sujet au CAPES externe était plutôt déroutant lui aussi : une réflexion sur le geste et l'outil qui devait transformer un candidat à un concours d'arts plastiques en candidat en culture anthropologique. Même si les cultures artistique et anthropologique se rejoignent, ce sont encore en principe des œuvres reconnues comme artistiques qui sont la base de notre enseignement et non pas la façon dont on va recopier la grotte de Lascaux... À moins que l'on considère notre enseignement comme pré-professionnel et que toutes les techniques de reproduction d'œuvres doivent être abordées. On ajoutera que les candidats au CAPES sont bien déroutés depuis deux ans par un programme qui comporte **TOUT**. Si notre narcissisme et notre ego pourrait s'en trouver gonflé, notre condition d'êtres pensants pourrait elle, s'en trouver amoindrie devant l'ampleur d'une tâche impossible.

**Nous demandons à ce que soient révisés les programmes et les modalités des épreuves dans le sens d'une faisabilité raisonnable !**